

Opération « *Murs et Murets route des Cabanes* »

désignation	quantité	PU HT	Montant total HT
<i>Fouille / remblaiement</i>	80 m	120€/m	9 600.00€
<i>Béton de gravillon dosé à 350 Kg de ciment, fabriqué sur le chantier par bétonnière pour semelle isolée, semelle filante ou longrine en béton armé</i>	16m3	303€/m3	4 848.00€
<i>Blocs à bancher de 20 cm d'épaisseur (20/50cm)</i>	60m ²	126€/m ²	7 560.00€
<i>Enduit monocouche projeté de 12 mm d'épaisseur, finition gratté, sur parties verticales</i>	60m ²	60€/m ²	3 600.00€
<i>Clôture en grillage ondulé bordure parisienne, galvanisé, plastifié fil 3.8 mm maille 55 mm, sur poteau en fer T 40/40/5 mm, plastifié vert, entraxe 2.00 m, hauteur 1.20m hors sol. Raidisseurs 3 cours de lisses o 12/17 mm plastifié avec fixations</i>	80 ml	64.30€/ml	5 144.00€
<i>Reconstruction d'un mur imitation pierres sèches qui seront bloquées au béton par la face arrière</i>	30m ²	280€/m ²	8 400.00€
<i>Reprise joints mur en pierre</i>	50m ²	60.88€/m ²	3 044.00€
• Total HT			39 152.00€
• TVA 19.6%			7 673.79€
• Total TTC projet			46 825.79€

LE FUGERET, le 13 décembre 2013



André PESCE
Maire de LE FUGERET

Opération « Murs et Murets route des Cabanes »



• Montant HT = 39 152.00 €

• Financement :

✓ DETR 2014 (25%)= 9 788.00 €

✓ Région (20%)= 7 830.40€

17 618.40 €

• Part commune = 21 533.60 € + TVA

« Murs et Murets route des Cabanes »

- **Attestation de non commencement des travaux**

Je soussigné, PESCE André, Maire de LE FUGERET atteste par la présente que les travaux prévus dans l'opération « murs et murets route des Cabanes » n'ont pas commencé à ce jour.

Fait à LE FUGERET, le 13 décembre 2013 pour servir et valoir ce que de droit



André PESCE
Maire de LE FUGERET



- **descriptif des travaux**

Il s'agit là de reconstruire le long de la route des cabanes les murets détruits par les intempéries avec un grillage rigide d'une part, de refaire les murs en pierre effondrés d'autre part et à certains endroits rejoindre les pierres qui menacent de tomber.

- **Echéancier des travaux**

Juin 2014